

CONSULTATION SUR L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU

Compte rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants de la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD)

Date : Le 13 avril 2018 à 14 h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Étaient présents :

*De la Société du parc Jean-Drapeau
(SPJD)*

M. Ronald Cyr, directeur général

Mme Martine Primeau, conseillère
principale projets spéciaux et
développement stratégique

Mme Geneviève Meloche, rédactrice
stratégique — projets spéciaux

Mme Alexandra Miot, adjointe de
direction par intérim — projets spéciaux

*De l'Office de consultation publique de
Montréal (OCPM)*

Mme Dominique Ollivier, présidente

M. Jean Burton, président de la
commission

Mme Francine Simard, commissaire

Mme Priscilla Ananian, commissaire

Mme Estelle Beaudry, secrétaire-
analyste

M. Akos Verboczy, secrétaire-analyste

M. Hadrien Chénier-Marais, responsable
de la mobilisation

1. Ouverture et tour de table

Mme Dominique Ollivier ouvre la séance, présente la commission, son équipe et invite les représentants de la SPJD à se présenter.

2. Cadre de la consultation publique

Mme Dominique Ollivier rappelle ensuite le contexte de la consultation. Elle souligne qu'il a évolué depuis le début du mandat, reçu en juillet 2017. En effet, le sommaire décisionnel mentionnait qu'un document de plan directeur devait être soumis à la

consultation, ce qui n'a pas été le cas¹. Aussi, l'arrivée de la nouvelle administration municipale est venue confirmer un mandat plus en amont que ce qui était décrit dans ce sommaire. En effet, une lettre de la Mairesse envoyée le 6 avril 2018 précise que la consultation servira d'abord d'exercice de vision sur le développement du parc Jean-Drapeau et permettra de poser les premiers jalons d'un plan directeur².

M. Cyr réitère l'ouverture de la SPJD envers la démarche de consultation et d'élaboration de plan directeur. Un développement harmonieux entre les usages est souhaité. M. Cyr rappelle que de nombreux éléments restent encore à préciser et que la consultation représente une bonne occasion pour guider la SPJD dans ce processus.

Les responsabilités et rôles de la commission sont ensuite expliqués par Mme Ollivier. Les commissaires sont indépendants, doivent suivre un code de déontologie et sont nommés aux 2/3 des voix des membres du conseil municipal de la Ville. Le rôle de la commission est de mener à bien le mandat de consultation et les prochaines étapes de la consultation dans un processus ouvert et transparent qui permettra l'expression des opinions de tous ceux et celles qui sont interpellés par l'avenir du parc Jean-Drapeau.

3. Déroulement de la consultation publique

Mme Ollivier présente les grandes étapes prévues pour la consultation : poursuite des rencontres de préconsultation, soirée d'information, rencontres thématiques, questionnaires en ligne, activités contributives citoyennes, activités in situ, et audition des opinions. Un document résumant ces étapes est remis aux représentants de la SPJD.

- Séance d'information

Des discussions sont tenues sur le fonctionnement de la séance d'information, le 24 avril à la BANQ. Quelques questions sont posées sur le déroulement, le décorum, les présentations et les questions provenant du public. Mme Ollivier et M. Burton présentent la procédure de l'OCPM lors des séances d'information et expliquent l'horaire prévu de la soirée. Pour la première fois, la séance d'information sera webdiffusée dans son entièreté, incluant la période de questions des citoyens.

- Autres activités

Un questionnaire d'introduction est présentement en ligne. Mme Ollivier indique qu'il y a un grand intérêt pour le sujet et que le nombre de répondants est considérable. Les

¹ Sommaire décisionnel, doc. 1.1

² Lettre de la Mairesse de Montréal, doc. 1.1.1

représentants de la SPJD sont invités à le diffuser dans leur réseau et on explique que d'autres questionnaires thématiques seront mis en ligne au cours des prochains mois.

Plusieurs rencontres de groupes avec les partenaires insulaires, les organisateurs d'événements et autres organismes sont présentement en cours et feront l'objet de comptes rendus.

Enfin, des activités sur site sont également prévues durant la période estivale. Il est entendu que la collaboration entre l'OCPM et la SPJD sera requise pour coordonner l'organisation des activités.

4. Questions et enjeux

Des discussions sont tenues sur le type d'enjeux susceptibles de ressortir lors de la consultation et de la séance d'information.

5. Documentation

La documentation déposée par la SPJD est présentement en ligne sur le site de l'OCPM. Celle-ci est abondante. On indique qu'il sera toujours possible pour la SPJD de déposer davantage de documents en cours de consultation. M. Cyr évoque un plan d'aménagement forestier qui devrait être transmis sous peu.

6. Varia

Aucun point en varia.